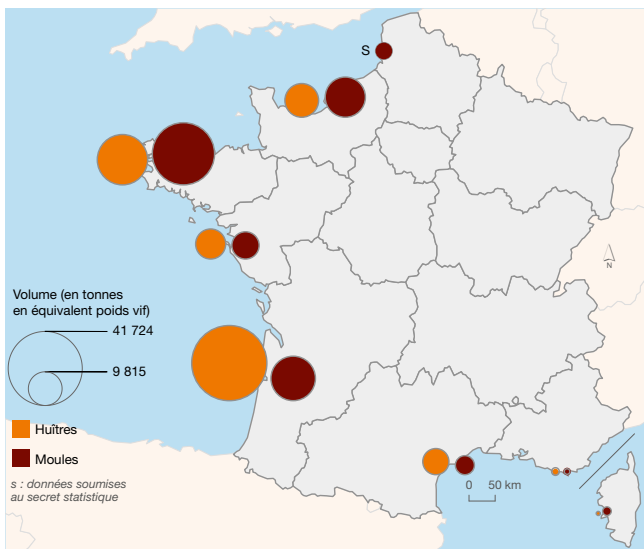


Aquaculture marine

PRODUCTION CONCHYLICOLE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE EN 2021



Note : production en volume de ventes finales pour la consommation hors éclosérie-nurserie. Seules les ventes sous marquage sanitaire sont présentées dans cette carte.

Source : Agreste, enquête aquaculture 2023. Traitements : MASA/SSP ; SDES, 2023

L'aquaculture marine regroupe les secteurs de la conchyliculture, la pisciculture marine, la culture de macro-algues et l'élevage des crustacés en eau de mer. En 2021, ces activités comptent, au niveau national, près de 2 400 entreprises et 19 000 emplois environ. La production aquacole marine, en volume de ventes finales hors éclosérie-nurserie, s'élève à 155 300 tonnes (t) et génère un chiffre d'affaires de 617 millions d'euros.

La conchyliculture, principale filière de l'aquaculture marine, regroupe 2 294 entreprises et emploie près de 18 300 personnes. En 2021, la production en volume de ventes est de 149 374 t de coquillages, soit 96 % de la totalité des ventes aquacoles marines. La production conchylicole concerne majoritairement l'élevage d'huîtres et de moules.

La production d'huîtres, en volume de ventes, atteint 80 911 t en 2021, un niveau inférieur à celui d'avant la crise sanitaire (- 5,9 % par rapport à 2019) et très en deçà des 138 500 t produites en 1998. Avec 52 % de la production totale en volume en 2021, la Nouvelle-Aquitaine est la principale région ostréicole française.

La production des moules s'élève à 66 321 t en 2021. Supérieure à son niveau d'avant la crise sanitaire (+ 10 % par rapport à 2019), la production reste inférieure aux meilleures années (83 000 t en 2009). Les principales régions productrices sont la Bretagne, la Normandie et la Nouvelle-Aquitaine, avec 83 % de la production totale en volume en 2021.

La pisciculture marine regroupe 34 entreprises et emploie 688 personnes en 2021. Sa production, en volume de ventes finales, atteint 5 735 t de poissons, soit 3,7 % de la production aquacole marine. Les principales espèces élevées sont le bar (2 570 t) et la dorade royale (1 872 t). La production est très inférieure au niveau d'avant la crise sanitaire (- 12,5 % par rapport à 2019) et aux 8 050 t produites en 2006. Près de la moitié de poissons élevés en eau de mer est produite en Corse, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Nouvelle-Aquitaine.

La culture de macro-algues et l'élevage des crustacés en eau de mer représentent 0,1 % du volume de ventes aquacoles marines en 2021 (119 t de macro-algues et 58 t de crustacés). La Bretagne est la principale région de culture de macro-algues, tandis que les crustacés sont majoritairement produits en Nouvelle-Aquitaine (82 % de la production).